



COMMISSIONS DE TRAVAIL

1. Plan de travail et complexes : Freinet, Cannes.
2. Ecoles Maternelles : Mlle Chateau, Ecole maternelle des Charreaux, Chalon-s-Saône Saône-et-Loire).
3. Classes uniques : Corsant, Béthencourt-s-Somme par Nesle (Somme).
4. Ecoles de Villes : Mme Cassy, 75^{Bis}, aven. du Louvre, Versailles (S. et O.)
5. Pays bilingues et Fichier C.E. : Mme Daviault, Vancelans par Nods (Doubs).
6. Cours complémentaires : Science et Math.; Littérature : (Nous cherchons des responsables).
7. Classes Perfectionnement : Rauscher, Cernay (Haut-Rhin).
8. Enseignement Technique : Vignon, 3, rue Castex, Paris 4^e — Jacquet, 10, rue de Traves, Chalon-s-Saône (S.-et-Loire).
9. Deuxième degré : (Nous attendons des responsables).
10. Ecoles Normales : responsables.
11. Maisons d'enfants : Gouzil, Château d'Aux par la Montagne (Loire-Inf.)
12. Hôpitaux, Sanas : Muse, Hôpital Maritime, Berck Plage (P.-de-C.)
13. Redressement. Délinquants : Mme Mardelle, St Maurice La Motte Beuvron (Loir-et-Cher).
14. Inspecteurs Primaires : Lorrain J. P., Lure (Haute-Saône).
15. Connaissance de l'Enfant : Freinet.
16. Examens tests orientation : Lucotte, Ecole garçons, Plombière-les-Dijon (Côte-d'Or).
17. Brevets Chefs-d'œuvre : Freinet.
18. Calcul général : Husson, Dir. E.N., Rouen
19. Fichier scolaire Coopératif : Freinet, C.E.L. à Cannes.
20. Fichiers auto-correctifs : Lallemand, Flohimont par Givet (Ardennes).
21. Sciences : Guillard, Villard Bonnot (Isère).
22. Histoire : Fontanier, Masseube (Gers).
23. Géographie : Faure, 12, rue de Paris, Grenoble (Isère).
24. Cinéma Projection : Léveillé, St Jean de la Ruelle, Orléans (Loiret).
25. Photographie : Brillouet, La Vallée par Beurlay (Chte Mme).
26. Radio : Dufour, Therdonne (Oise).
27. Musique : Mme Lhuillery, E.M., rue Reine Henriette, Colombes (Seine).
28. Théâtre Guignol : Brossard, St Roman de Bellet, Nice.
29. Art à l'Ecole : Elise Freinet.
30. Livres d'enfants : Elise Freinet.
31. Bibliothèque de Travail : Freinet.
32. Classification : Lallemand, Flohimont par Givet (Ardennes).

33. Œuvres péri et post scolaires : Ravé, 3, rue Récamier, Paris.
34. Camping plein air : Vigueur.
35. Construction et matériel scolaire : Le Coq, Maignon (Côtes-du-Nord).

GRUPE DU MAINE-ET-LOIRE

Année scolaire 1949-1950

PLAN DE TRAVAIL

I. — Travail des commissions départementales :

Constitution des 3 commissions suivantes :

1. Calcul.

2. Français.

3. Complexes d'intérêt et programmes officiels. Activité spontanée et préparation aux examens. (En liaison avec le syndicat).

II. — Conférences : 2 conférences en préparation :

1. L'esprit de l'Education Nouvelle, par Mme Allory.

2. L'enseignement de la Grammaire dans ses rapports avec l'enseignement de l'orthographe et du français.

III. — *Gerbe angevine* et *bulletin de liaison*: Dorénavant, ils seront séparés en deux fascicules distincts.

Les maîtres désirant collaborer : à *la Gerbe angevine* : textes libres d'élèves, documentation départementale ;

au *bulletin de liaison* : articles pédagogiques ou d'activité du Groupe, sont priés d'effectuer leurs envois à Angeard, instituteur à Saint-Saturin (Maine-et-Loire), avant le 20 de chaque mois.

IV. — *Documentation* :

La Constitution d'un fichier départemental doit être activement poursuivie. Envoyer les fiches à Veillon, instituteur à Cherré (Maine-et-Loire).

GRUPE MOSELLAN D'ÉDUCATION NOUVELLE

Dans sa réunion du 6 octobre, à Metz, le Comité du Groupe a décidé de :

— l'organisation d'une séance de gala avec projection du film *l'Ecole Buissonnière*, sous la présidence des Autorités officielles et académiques du département, durant le 1^{er} trimestre de l'année scolaire 1949-50 ;

— la mise sur pied du programme de démonstrations de l'année (en particulier d'une réunion-discussion sur le thème : texte libre et imprimerie, au début de novembre) ; les membres seront avisés de la date et du lieu par circulaire) ;

— l'organisation des commissions de travail. S'adresser à Simon, Fontoy, pour le calcul, Jacquemin, Bertrange, pour l'histoire locale, Jaegly, Amnéville-cimenterie, pour l'industrie ; Leroy, Metz-Chambières, pour la géographie ; les écoles désirant participer au contrôle des Bibliothèques de travail, à Blaser, 26, rue Kellermann. Metz, délégué départemental C.E.L.

APPEL AUX ARDENNAIS

Suite à notre réunion du 6 octobre (v. ci-dessous), envoyez avant le 20, vos 50 imprimés à Bernard Martin, La Chapelle, pour recevoir notre Gerbe. Que les non-imprimeurs s'abonnent (100 francs).

Pour constituer un panneau lors de la journée pédagogique, organisée à la première du film « L'École buissonnière », il me faut une Gerbe et un exemplaire de chaque journal paraissant dans les classes ardennaises. Echanges inter-scolaires typiques et enquêtes seraient aussi les bienvenus.

Envoyez-les moi et surtout ne tardez pas !

INSTITUT ARDENNAIS

Malgré l'éparpillement des camarades, les plus actifs (21) étaient presque tous présents à la réunion du 6 octobre.

Après discussion sur l'organisation du matériel (papier à 60 francs le kilo à demander à Martin, etc.), sur proposition envoyée par André, il est décidé d'insérer dans la Gerbe, une ou deux pages de renseignements pédagogiques envoyés par les collaborateurs : échanges, offres et demandes, procédés modernes, etc. Envoyez-moi tous les renseignements et demandez le plus brièvement possible. La Gerbe servira aussi de liaison entre la C.E.L. et ses lecteurs, par une p. mensuelle.

Une liste des sympathisants sera envoyée à tous les camarades actifs pour qu'ils connaissent les possibilités de propagande dans leur coin, dès réception du fichier C.E.L. Ceux-ci pourront ainsi réunir tous les sympathisants, leur apporter une aide précieuse qui les décidera à faire mieux.

Visite des classes qui ont tenté quelque chose en éducation moderne, et manifestations en profitant du film : une délégation ira voir M. l'I. A. l'après-midi.

La journée se termine par l'examen des nouveaux journaux scolaires, dont l'un d'un Ardennois de l'Afrique noire, en vacances chez nous.

Lors de notre visite auprès de M. l'inspecteur d'académie, celui-ci, en quelques minutes obtient le calendrier du passage du film dans les Ardennes, sauf modifications et résoud toutes les difficultés de l'organisation d'une manifestation pédagogique et de la visite des écoles.

« L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE »

Dates probables, décembre : Palace, du 2 au 8 ; Alhambra, du 3 au 5 ; Sedan-Excelsior, du 9 au 11 ; Vouziers, à partir du 17 ; Ecoles primaires, une après-midi. Manifestation pédagogique, le 1^{er} décembre en première.

Commencez votre propagande et parlez du livre d'Elise...

GROUPE DE LA VIENNE

Le groupe, dans sa 2^e réunion, tenue le 6 octobre, à la Bourse du Travail de Poitiers,

a discuté de la Gerbe départementale, dont un numéro de propagande a été vendu en juillet, et qui sera bimensuelle. Une commission spéciale a été élue.

Des réunions auront lieu à l'intérieur des circonscriptions. La prochaine réunion départementale aura lieu, dans le même local, le 3^e jeudi de novembre, et aura pour thème : Nos techniques ; réalisations personnelles ; détails pratiques permettant d'améliorer notre travail.

VISITES D'ÉCOLES

M. l'Inspecteur d'Académie des Ardennes est d'accord pour permettre aux instituteurs désireux d'aller voir travailler leurs collègues dans leurs classes de le faire aux conditions suivantes : 1^o demander au maire l'autorisation de reporter la classe du mercredi au jeudi ; 2^o demander à M. l'I. P. la même autorisation.

Mais prévenez vos collègues, non pas pour qu'ils cachent leurs misères (vous les connaissez bien), mais pour qu'ils puissent vous faire profiter au maximum de leur expérience. Votre visite les instruira d'ailleurs aussi, n'en doutez pas.

La prochaine réunion aura lieu fin novembre ou fin janvier, le matin, à 10 heures, toujours le troisième jeudi.

INSTITUT HAUT-SAONOIS DE L'ÉCOLE MODERNE

Une réunion des membres du groupe Haut-Saônois aura lieu à Vesoul, le 10 novembre prochain. Elle se tiendra dans les murs de l'école des garçons du centre, à 9 heures précises.

Ordre du jour :

Le matin :

— Questions diverses intéressant la vie du groupe.

— La vie des commissions.

— Mise en circulation d'un cahier de liaison suppléant au bulletin.

— Compte rendu du stage de Cannes.

— Préparation du Congrès de Nancy.

— Démonstration de matériel.

L'après-midi :

— Question pédagogique en discussion : « Les plans de travail ». (Principe, mise en pratique, résultats obtenus, critique.)

La question sera traitée par le secrétaire et discutée par tous.

À midi, le repas pourra être pris au Cercle des fonctionnaires. Prière de faire savoir à Caritey si vous désirez manger en commun.

Nous invitons tout particulièrement les jeunes camarades haut-saônois à assister à cette réunion. Tous les sympathisants du mouvement seront accueillis avec plaisir et tous renseignements pourront leur être donnés sur nos techniques.

Nous comptons sur la présence de tous les membres du groupe.

CARITEY, La Longine.

INSTITUT NANTAIS DE L'ÉCOLE MODERNE

REUNION DU 6 OCTOBRE 1949

La projection de « l'École buissonnière », a rapporté 50.000 francs au groupe. Cet argent est immédiatement distribué aux écoles déshéritées du département.

Dans un but de propagande, nous reprendrons cette projection dans le courant de l'hiver et nous envisageons une exposition dans le hall du cinéma.

Avec le bénéfice que nous a fourni la vente du matériel C.E.L., nous pouvons dès maintenant offrir un filicoupeur à la Chapelle-Saint-Sauveur et une imprimerie C.24 à Gétigné. Nous poursuivrons cet effort.

Le 1^{er} jeudi de novembre aura lieu à l'E.N. de filles une démonstration de leçon de grammaire suivant nos techniques, avec les enfants du château d'Aux. Elle sera suivie d'un débat.

Nous prévoyons pour nos activités de cette année des exposés sur les brevets, le modelage, le plâtre, les tests et la connaissance de l'enfant avec le concours des instituteurs de la Turmelière.

Nous commençons un travail coopératif : une B.T. sur la basse-Loire.

Nous porterons aussi notre effort sur la propagande en faveur de l'I.C.E.M. et de la C.E.L. Il faut que notre groupe voit se multiplier ses adhérents.

Le secrétaire : NOULIN.

ÉCOLES DÉSHÉRITÉES

La situation en Loire-Inférieure ne s'améliore pas. De nombreuses écoles privées s'ouvrent et malgré les efforts déployés par nos camarades, des communes menacent de ne plus avoir d'école laïque.

La C.E.L. a déjà fait un effort. Freinet a mis, et met encore à notre disposition du matériel. Le groupe de la Loire-Inférieure a distribué 36.000 francs, bénéfice de la projection : « l'École buissonnière », donné une imprimerie, des fichiers aux imprimeurs déshérités du département.

Je renouvelle mon appel de l'an dernier. Adressez à Rigobert des parts de coopérateur d'élite, demandez-moi des adresses d'écoles filiales.

Faites un effort, je vous prie de croire que nous en avons besoin.

M. GOUZIL, Château d'Aux,
La Montagne (Loire-Inférieure).

GROUPE DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS

Notre Gerbe départementale a un an d'existence.

Près de 100 journaux scolaires paraissent régulièrement dans le Pas-de-Calais.

Pour octobre, les coopératives scolaires participant à notre Gerbe départementale, enver-

ront 100 feuilles imprimées recto-verso du format 13 ½ x 21 pour le 20, en franchise, à M. l'Inspecteur d'Académie (Gerbe Coopérative), 4, rue Beffara, à Arras.

Pour novembre, faites les envois pour le 10, au plus tard.

Pour décembre, le Groupe éditera un numéro spécial de Noël. Ce numéro spécial, dont le thème général sera la fête de Noël, sera important par la quantité et la qualité : contes de Noël, poésies, enquêtes auprès des correspondants sur la fête de la Nativité, chants du folklore artésien et boulonnais, coutumes et traditions, dictons et proverbes, linos (Arbre de Noël, le Bonhomme Noël, etc...)

Nous pouvons servir aux camarades d'autres départements, notre « Gerbe Départementale » du Pas-de-Calais moyennant un abonnement : 1 an, 10 numéros pour 100 francs, à adresser à : « Section Départementale de l'O. C.C.E., 4, rue Beffara, à Arras. C.C.P. 17-17-19 Lille.

GROUPE ARIÉGEAIS

1^o Il est constitué depuis juillet et a nommé les responsables suivants :

Délégué départemental : Millet Louis, à La-roque d'Olmes.

Responsable à La Gerbe : Lagarde Pierre, à Carla-Bayle.

Trésorière : Mme Lagarde, à Carla-Bayle.

2^o La Gerbe Départementale : « Ariejo » va débiter dès octobre et comprendra les feuillets des 11 journaux existant déjà en Ariège.

3^o Tout nouvel adhérent de la C.E.L. est piré de se faire connaître auprès du Délégué départemental en indiquant : s'il a versé les 2.000 fr. de coopérateur d'élite ; s'il a souscrit ; le n^o de sa fiche comptable et le titre du journal scolaire.

4^o Pour participer à la Gerbe « Ariejo », envoyer mensuellement (avant le 15) 50 exemplaires d'une feuille de votre journal à Lagarde Pierre, Carla Bayle, Ariège.— Envoyer votre cotisation de 100 fr. à la même adresse (C.C.P. n^o 824-17, Toulouse).

5^o Pour recevoir « Ariejo » sans y participer, envoyer au C.C.P. n^o 824-17, Lagarde Pierre, avec la mention « Abonnement à Ariejo ».

COMMISSION RADIO

Le responsable de la Commission Radio N^o 26, Dufour, anciennement à Flavacourt, prie les correspondants de la Commission de vouloir bien notre son changement d'adresse : Dufour, Therdonne, Oise. Il invite d'une façon pressante les anciens inscrits qui n'ont jamais donné signe de vie, à faire connaître leur désir de recevoir les prochains bulletins.

Un gros travail effectif est en cours de réalisation en ce qui concerne : ampli, super ampli, réception, émission, enregistrement (cire, acétate, ruban et fil magnétiques, sonorisation).

R. D.

Correspondance interscolaire

Le dernier jour du Stage de Cannes 48 j'entraîs en contact avec Vernet, de Soulages Bonneval (Aveyron) et nous décidions de correspondre régulièrement.

Quelle explosion lorsque nous parvint le premier colis de Soulages. Chacun avait sa lettre, ses cartes postales, images, photos... Et chaque quinzaine, la même explosion de joie allait se reproduire lorsque le facteur apportait le paquet.

Nous connaissions tous la « fourme », le « cabécou » que nous avions dégustés un matin d'hiver, excellents fromages du Cantal, les crêpes de la Chandeleur qu'amoureusement les correspondants avaient retournées sur la poêle, chacun leur tour; les excellents chocolats de Soulages.

Un beau jour, c'est un plant de gentiane qui arrivait; un autre jour, une collection de roches éruptives.

Toute l'année l'intérêt demeura.

A Angers, je retrouvai Vernet et nous mîmes au point une caravane dans le Finistère. La caravane a lieu mais, hélas, sans Vernet, la baisse subite sur le bétail lui coupe les vivres et les possibilités d'effectuer le voyage.

Cette correspondance régulière — toutes les semaines les feuilles imprimées étaient expédiées sous couverture, ce qui diminuait les frais — était doublée d'une autre correspondance.

5 élèves écrivaient régulièrement en Suisse à Peseux. J'avais aussi connu le camarade Perrin à Cannes.

1 autre était en relation avec Dakar.

Ces deux dernières correspondances firent naître une épidémie de collection de timbres, pour le plus grand bien de la Géographie.

L'un des élèves se permit même de t'écrire pour te demander quelques timbres.

L'année s'achève sous le signe de l'emballément. Je quitte mon poste mais l'an prochain, de nouveaux élèves connaîtront la joie de la correspondance interscolaire.

THOMAS (Finistère).

A ceux qui rédigent des B.T.

Quelques directives qu'il n'est pas inutile de rappeler :

PRESENTATION DU PROJET

Texte. — Chaque page doit être écrite sur feuille séparée, le texte n'excédant pas 15 à 18 lignes.

Illustration. — Toute l'illustration doit être indépendante du texte (ne pas faire les dessins, ne pas coller les photos sur les pages de texte correspondant, mais les épinglez avec un trombone, sans oublier de les numéroter).

1° Photos. — Il faut, pour le clichage, des photos extrêmement nettes et contrastées. Quand vous le pouvez, donnez-nous des photos plus grandes, jamais plus petites, que les dimensions des clichés des B.T. (11x8,5 environ), (la réduction au clichage renforce leur netteté). Ef-

forcez-vous de nous donner ces photos en noir sur papier blanc.

2° Dessins. — Faites-les sur papier blanc (non quadrillé) et à l'encre de Chine. Si du texte figure dans ce dessin, écrivez-le très lisiblement (en script) les lettres étant assez grosses pour le cas où nous devrions réduire les dimensions du dessin.

Rémunération. — Les droits d'auteur sont fixés à 4.000 francs par brochure. Bien entendu, dans cette somme, sont compris les frais de recherches de documents, de photos, de dessins, etc. C'est-à-dire que si nous sommes obligés de rechercher des photos, des dessins, nous déduirons des 4.000 francs, les frais que cela occasionne à la C.E.L.

De plus, nous envoyons aux auteurs des B.T. 20 brochures gratuites et nous pouvons leur livrer d'autres brochures à prix réduit (remise de 30 %) qu'ils peuvent diffuser autour d'eux au bénéfice de leur coopérative.

N'oubliez jamais de nous aviser quand vous mettez en chantier une B.T. Cela nous permet d'éviter du travail inutile et de mettre en relations ceux qui désirent travailler sur un même sujet. Le travail n'est alors que plus profitable.

REFONTE DES CARACTÈRES

Nous prions les camarades qui ont de vieilles polices de caractères de lire attentivement cette note pour qu'ils n'aient pas à nous poser des questions sur lesquelles nous avons donné à maintes reprises les précisions désirables.

Si les caractères gros corps, 18, 24 et surtout 36 durent très longtemps, parfois une dizaine d'années et davantage, les caractères 10 et 12, beaucoup plus fins et qui fatiguent davantage, s'usent normalement au bout de un ou deux ans. Il faut les refondre.

Vous n'avez pas avantage à essayer de remplacer par des caractères neufs les caractères particulièrement usés. La combinaison des caractères neufs et des caractères usagés est toujours défavorable et finalement votre essai s'avèrera comme inopérant.

Voici les facilités que nous donnons pour la refonte des caractères :

— Vous nous envoyez les vieux caractères que nous reprenons à raison de 100 frs le kg rendu à Cannes (port à votre charge et ce port est malheureusement élevé).

— Sur le même poids de caractères neufs, du modèle que vous désirez, nous vous faisons une remise supplémentaire de 10 %, ce qui fait que les bons coopérateurs auront sur ces caractères, en plus de la valeur du plomb, les remises suivantes :

- 10 % Educateur
- 10 % Coopérateur d'Elite
- 10 % Refonte
- 10 % Avance sur fondeuse,

soit : 40 %, ce qui est pour nous plus qu'un maximum.

Soyez donc de bons coopérateurs et vous bénéficierez de tous ces avantages.